



Avant de compléter le formulaire, veuillez « enregistrer sous » le document sur votre ordinateur.

Nom du commerce : .....

Personne responsable : ..... Titre : .....

Courriel : .....

Adresse : ..... Code postal : .....

Numéro de téléphone : ..... Second numéro : .....

Site Web : ..... Facebook : .....

## CHOIX DE FORMULE D'INSCRIPTION /// À soumettre avant le 31 janvier 2019

### Réservation du kiosque

PRODUITS DU TERROIR (Nourriture)	
23 et 24 mars 2019 kiosques #1 à #15	600 \$

ARTS ET MÉTIERS	
23 et 24 mars 2019 kiosques #1 à #15	550 \$

### PRODUITS PROPOSÉS

Décrivez brièvement votre offre :

.....

.....

.....

### LISTE DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

Chaque kiosque dispose d'une alimentation électrique de 7 A qui permet de brancher des appareils nécessitant peu d'énergie tels que laptop, chargeur de batteries.

**ILS NE PEUVENT SUPPORTER LE BRANCHEMENT D'APPAREILS SERVANT À CUIRE OU CHAUFFER**

Merci de nous envoyer la photo des fiches électriques de vos appareils ainsi que leur étiquette (visible sur le produit ou sur sa boîte) montrant son ampérage / voltage et wattage.

Liste des Appareils

Puissance  
en Watts

.....

.....

.....

### Options supplémentaires

Sélectionner l'emplacement précis de son kiosque (voir plan en page 3)	50 \$
Obtenir une borne d'alimentation électrique supplémentaire de 15 Ampères La commande devra être faite avant le 25 février pour l'électricité.	75 \$



## CONDITIONS DE PARTICIPATION

La location d'un espace de vente inclut : le prêt d'un abri (cabane en bois 10 x 10), deux (2) tables ainsi que l'accès à un point d'eau potable et à une borne d'alimentation électrique de 7 ampères.

L'installation du matériel dans les kiosques se fera entre 8 h et 10 h le samedi et le dimanche.

Le service de vente devra être assuré jusqu'à 19 h le samedi et 17h le dimanche et le participant devra attendre la fermeture pour commencer à ranger son matériel. Il s'engage à rester sur place jusqu'à la fermeture même s'il n'a plus de produits à vendre (dans ce cas il pourra en profiter pour parler des ses produits aux festivaliers).

Le participant s'engage à n'utiliser l'espace alloué qu'à la vente des produits cités en page 1 et à aucune autre fin.

Le participant s'engage à ne donner à ses clients que des sacs réutilisables et à ne pas utiliser de sacs en plastique.

Si applicable, l'exposant pourra proposer la dégustation d'un échantillon d'un ou deux produits présentés à son kiosque aux visiteurs, gratuitement. Ces échantillons devront impérativement être servis dans des contenants compostables. Cette année, vous devrez commander ces contenants auprès de la compagnie Nova Envirocom qui assurera un rabais de 20% à tous les participants de la Cabane. Un catalogue vous sera envoyé en janvier pour que vous passiez votre commande. Aucun commanditaire ne pourra apparaître sur ces contenants.

Vous pourrez installer une bâche transparente à l'intérieur de votre kiosque. Celle-ci devra être tendue au maximum et aucune autre couleur ne sera autorisée afin de minimiser l'impact visuel. Nous vous demandons également d'amener une poubelle pour les déchets de service que vous disposerez dans votre kiosque.

La SDCW décline toutes responsabilités en cas de bris, de vol ou de détérioration du matériel appartenant au participant.

En cas de pluie ou de conditions climatiques défavorables à la tenue de l'événement, le participant sera tenu d'honorer le paiement de sa location, et ce à la hauteur de 100 % de la valeur contractuelle.

Le présent contrat de location est incessible, le participant s'interdit de transférer ou de céder, sans l'accord préalable et écrit de la SDCW.

La SDCW se réserve le droit de mettre fin immédiatement et de plein droit à la location sans être tenu à justification ni indemnité dans le cas échéant où le participant n'aurait pas respecté l'une des obligations du présent contrat, notamment les conditions d'utilisation de l'espace délimité ou de paiement.

Dans le cas où un participant effectue de la vente de nourriture, il s'engage à obtenir les permis du MAPAQ et de les avoir avec lui sur le site. Dans le cas échéant où lesdits permis n'ont pas encore été livrés, le participant s'engage à avoir avec lui, une photocopie du chèque et une copie du formulaire rempli le jour de l'événement.

**Une fois le formulaire complété, veuillez « enregistrer sous » à nouveau le document sur votre ordinateur en prenant soin de le renommer selon votre commerce.**

**Faites parvenir le tout à Marylou Bibeau à [marylou@promenadewellington.com](mailto:marylou@promenadewellington.com)**

**À noter que vous ne serez inscrits qu'après validation de votre dossier par la SDCW.**

**En effet, nous adressons un droit de regard sur les produits vendus afin de proposer une offre diversifiée.**

En cochant la case ci-contre, j'affirme avoir pris connaissance et accepte sans réserve les conditions de participation ci-dessus.

Nom du  
demandeur :

Date :

Si vous avez des difficultés à acheminer votre formulaire, veuillez communiquer au 514 766-6437.

**- Pour confirmer votre inscription, une facture à acquitter avant le 25 février 2019 vous sera envoyée. -**

# Cabane Panache et Bois rond

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2019

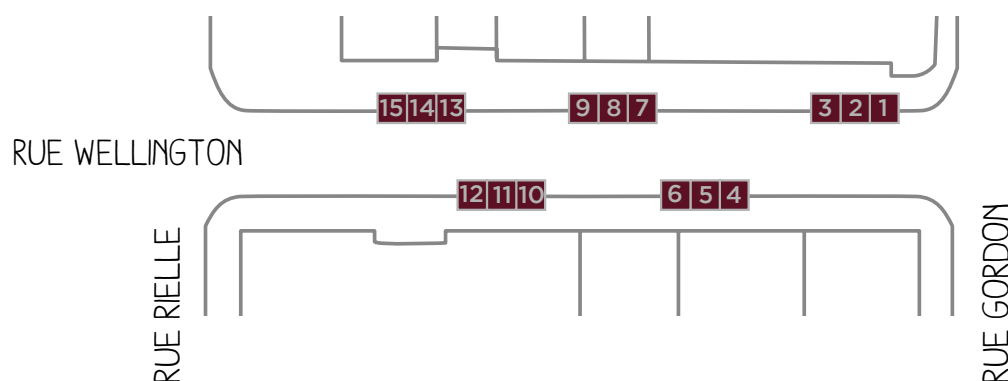
Magasin général /// Produits du terroir - Arts et Métiers

### PLAN DU SITE - MAGASIN GÉNÉRAL

#### CHOIX DE L'EMPLACEMENT (50\$ SUPPLÉMENTAIRE)

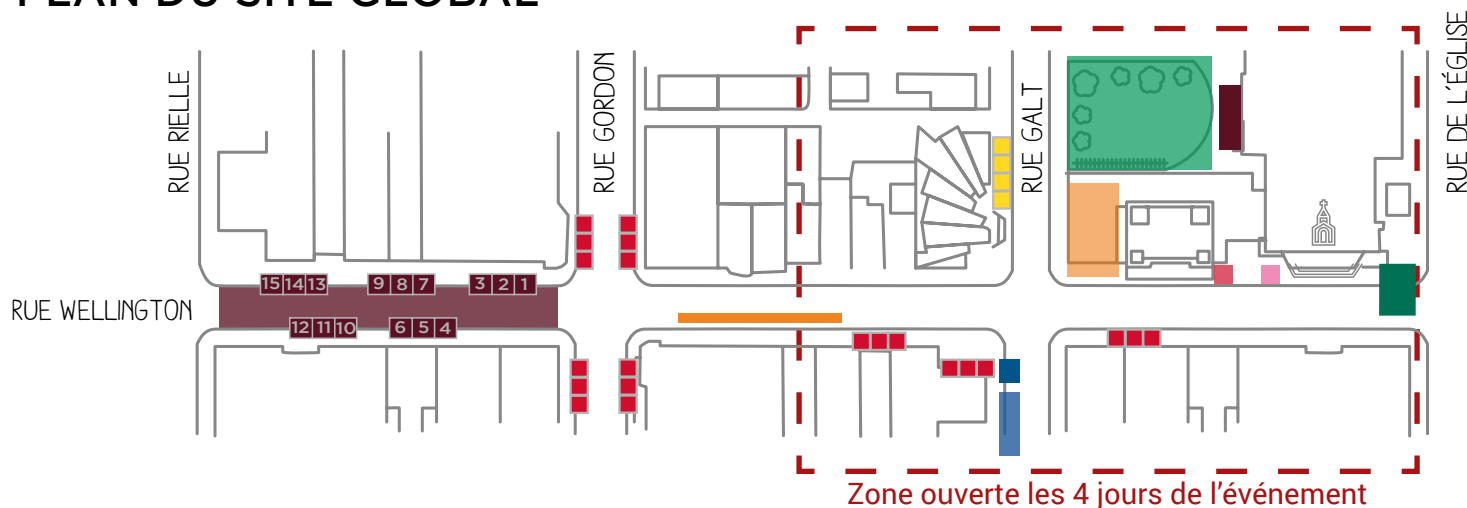
Cochez la case de l'emplacement désiré, il est possible de cocher plusieurs cases (maximum 3).

**Veillez inscrire le numéro ou la lettre de votre premier choix ici**



Heures d'ouverture du magasin général	
<b>Samedi</b> 23 mars 2019	11 h à 19 h
<b>Dimanche</b> 24 mars 2019	11 h à 17 h

### PLAN DU SITE GLOBAL



#### LÉGENDE

- Rond de bois (zone famille)
- Tire d'érable
- Grande tablée
- Scène principale
- Restaurants
- Zone commanditée
- Kiosque d'informations
- Bars
- Bar commanditaire bière
- Sanitaires
- Bar commanditaire alcool fort
- Zone Magasin général